



2019/2020

Challenge FUTSAL FETIS-LAHITTE U11 G et U11F/U13F

Phase Départementale

REGLEMENT

PRESENTATION

Le Challenge Régional Futsal U11 Fétis-Lahitte est une compétition organisée sur l'ensemble du territoire de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine pour la 3^{ème} saison.

Créée en l'honneur de deux personnalités du football régional (Christian Fétis, CTR Aquitaine et Jacques Lahitte, CTR Centre-Ouest), cette compétition de futsal concerne les U11F – U13F et U11 G et se déroulera en trois tours permettant d'accéder à la finale régionale.

L'organisation de ce Challenge se fait en étroite collaboration entre les membres des Commissions (Féminines, Futsal, Jeunes et Technique) et l'Amicale Départementale des Educateurs.

Le calendrier définitif ainsi que les lieux de pratiques du 1^{er} tour seront communiqués le lundi 6 Janvier 2020 après validation de l'ensemble des créneaux disponibles.

TOUR	U11 F – U13 F	U11 G
1	18/01/20	11/01/20
½ FINALES	25/01/20	18/01/20
FINALE	01/02/20	25/01/20

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE



	U11 F-U13 F		U11 G	
	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 1	Equipe 2
Tour 1	A	B	A	B
Tour 2	C	D	C	D
Tour 3	A	C	E	A
Tour 4	B	D	B	C
Tour 5	A	D	D	E
Tour 6	B	C	A	C
Tour 7			B	D
Tour 8			C	E
Tour 9			A	D
Tour 10			B	E

EQUIPE 1	
EQUIPE 2	
EQUIPE 3	
EQUIPE 4	
EQUIPE 5	

Au cours de cette journée, une opération de sensibilisation sur les valeurs éducatives de la Fédération est organisée.

Elle est nommée : Soyons PRETS

« PLAISIR »

« RESPECT »

« ENGAGEMENT »

« TOLERANCE »

« SOLIDARITE »

Cette opération a pour objet la promotion de l'esprit sportif.

Pour rappel, le temps de jeu pour chaque joueur(euse)

est de 50 % minimum

RÈGLEMENT



Article 1 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Les équipes sont réparties par secteur pour le 1^{er} tour. Le District essaiera, dans la mesure du possible, d'organiser la pratique au plus près des clubs engagés.

Le 1^{er} tour sera organisé par poules de 5 pour les garçons et poules de 4 pour les filles (sous réserve de désengagements d'équipes). Toutes les équipes du groupe se rencontrent (3 ou 4 rencontres).

Article 2 : COMPOSITION DES EQUIPES

Les équipes doivent être composées de 10 joueurs ou joueuses : 5 titulaires et 5 remplaçants(es) licencié(e)s à la F.F.F., licence enregistrée au nom du club.

Les catégories autorisées à participer à cette compétition sont identiques aux catégories qualifiées en pratique classique.

Article 3 : ENCADREMENT

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur, licencié à la FFF.

Sur le banc de touche, seuls seront autorisés : un éducateur Licencié, un dirigeant Licencié, les 5 remplaçants inscrits sur la feuille de match

Article 4 : CLASSEMENTS

A l'issue du premier tour, les 2 premiers de chaque poule ainsi que les trois meilleurs troisième seront qualifiés pour les demi-finales (5 groupes de 5). A l'issue des demi-finales, le 1^{er} de chaque poule sera qualifié pour la Finale Départementale.

Le classement sera établi par addition de points cumulés match après match du 1^{er} au 4^{ème} en fonction du barème suivant :

Victoire : 5 points

Match nul avec but(s) : 3 points

Match nul sans but : 2 points

Match perdu : 1 point

Match perdu par pénalité ou par forfait : 0 point

En cas d'égalité finale, entre 2 ou plusieurs équipes, il sera tenu compte du goal-average particulier puis du général.

Article 4 : DUREE DES RENCONTRES

La durée des rencontres est fixée à 1 fois 10 minutes (garçons et filles).

Article 5 : FEUILLE DE MATCH

La feuille de licences dûment complétée devra être déposée à la table de marque en arrivant sur le site.

Article 6 : DISCIPLINE

La Commission d'organisation sera chargée de régler tous les litiges et inconvenances.
Tout joueur ou joueuse exclu(e) lors d'une rencontre ne pourra pas participer, au minimum, à la rencontre suivante.

Article 7 : ARBITRAGE

Les rencontres seront dirigées par des membres des commissions du District et de l'amicale départementale (AEF).

Article 8 : DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Tous les cas non prévus seront réglés sur place par la Commission d'Organisation, dont les décisions seront sans appel.

Article 9 : LOIS DU JEU - FUTSAL

Remplacement :

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçants (à 5 m de la ligne médiane côté défense). Le joueur remplaçant entre en jeu au moment où le remplacé sort à l'endroit indiqué. Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.
- Les joueurs remplaçants et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.

Règles particulières :

- Ballon spécifique FUTSAL (T4).
- Tacles, charges et contacts interdits (jeu dangereux).
- Protège-tibias obligatoires.
- Toute faute est sanctionnée d'un coup franc direct. L'équipe a le droit d'effectuer un « mur » tout en respectant les 4 mètres de distance avec le ballon.
- Pas de hors-jeu.
- Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté. Si le ballon est en mouvement ou n'est pas sur la ligne, la touche sera alors pour l'adversaire
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups-francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires obligatoirement à 5 m et dans les 4 secondes, ballon arrêté.
- Après une sortie de but, le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main.
- Passe au pied au gardien : Celui-ci ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'un partenaire. Sanction : Coup franc indirect sur la ligne des 6m, à l'endroit le + proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but.



NOTES

CHALLENGE REGIONAL FUTSAL Fétis-Lahitte

U11F-U13F et U11G

FEUILLE DE LICENCES

EQUIPE :

N°	N° DE LICENCE	NOM - PRENOM
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
<i>Educ.</i>		
<i>Dir.</i>		